

Communiqué des commissaires **Communique of the Commissaires panel**

37ème Tour de Normandie

Du 20/03/17 au 26/03/17

Communique N°1 (étape/Stage : Bourg Achard - Gonfreville L'Orcher)

Concernant la sécurité en course

- Pour la sécurité du public et des coureurs, il est interdit aux coureurs de rouler sur les pistes cyclables et trottoirs. En cas de non respect de cette règle, des pénalités seront appliquées.
- Pour la sécurité des coureurs, ceux-ci doivent favoriser le passage des motos sécurité.

Le Jury des commissaires.

Epreuve organisée par : TDN Caen

Imprimé à / print at : 18:03:00